



Nouveau projet de transfert de charges de la Sécu vers les complémentaires santé : FO tire la sonnette d'alarme !

Dès cet été, le gouvernement pourrait faire supporter de nouvelles dépenses aux organismes complémentaires d'Assurance Maladie, pour un montant pouvant atteindre entre 1,5 et 2 milliards d'euros. C'est ce qui ressort de plusieurs annonces faites par le gouvernement aux différentes fédérations de complémentaires santé.

Pour FO, cette perspective de nouveaux transferts de charges vers les complémentaires santé n'est pas acceptable.

Déjà lourdement mises à contribution avec les transferts successifs intervenus ces dernières années et la taxe d'un milliard d'euros instaurée par la LFSS 2026, les complémentaires santé ne pourront absorber de nouvelles charges sans augmenter les cotisations, ce qui pèsera sur le pouvoir d'achat des salariés. Pour les retraités, compte tenu de l'augmentation des tarifs, nombre d'entre eux risquent de ne plus pouvoir se payer une complémentaire santé, avec, à la clé, un reste à charge plus élevé et le spectre d'un renoncement accru aux soins, alors qu'il est nécessaire de renforcer la prévention.




FO réaffirme son opposition à tout nouveau désengagement de l'Assurance maladie obligatoire, ce qui reviendrait nécessairement à pénaliser les assurés sociaux.

Paris, le 23 juin 2026

Contact :

Eric GAUTRON
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

 egautron@force-ouvriere.fr
 06.45.40.16.57
 01.40.52.83.94